



MAIRIE DE SAINT MARTIN CANTALES

BULLETIN MUNICIPAL

JUILLET 2023





ÉDITO

Chers administrés,

Nous voici déjà à la belle saison.

La vie associative a repris de plus belle dans notre commune et je m'en félicite.

Vous trouverez dans le bulletin le compte rendu des animations de ce début d'année et l'agenda de celles à venir.

La vie de la commune suit son cours.

Les mois de janvier et février ont été consacrés au recensement. Je tiens à tous vous remercier de votre participation et de l'accueil que vous avez réservé à l'agent recenseur, Steve Boisseau. Les chiffres officiels ne nous seront communiqués par l'INSEE qu'en fin d'année, mais nous pensons d'ores et déjà que le nombre d'habitants est en légère progression sur notre commune.

Un nouvel agent technique a intégré la collectivité en mars. Il s'agit d'Alexandre Bray dont vous pourrez lire le portrait quelques pages plus loin. Et toujours au service technique Philippe Roche, présent les lundis et mardis.

Le budget a été voté début avril.

Malgré la petite collectivité que nous sommes, le Conseil Municipal et moi-même faisons en sorte de la gérer de manière efficace et raisonnable dans un contexte économique difficile pour tous.

Le projet « Salle des fêtes » est toujours d'actualité dans la phase de finalisation des demandes de subvention.

D'autres petits investissements seront effectués cette année... tout cela sera détaillé plus loin.

Une commune bien vivante donc ! Et qui a la joie d'accueillir de nouveaux habitants. Nous avons fait la connaissance de certains à la cérémonie des vœux et enjoignons les derniers arrivés à se faire connaître en mairie.

J'espère que les quelques pages que vous vous apprêtez à lire vous seront agréables. Nous avons fait en sorte qu'elles soient les plus complètes possible afin de bien refléter l'actualité municipale.

Je vous souhaite à tous de passer un bel été.

Amicalement

Pascal ESCURE

CÉRÉMONIE DES VŒUX

C'est devant plus de 50 personnes et nombre d'élus, maires des communes de la Communauté de Communes et représentants de la Gendarmerie que Pascal ESCURE a pris la parole à la cérémonie des vœux de notre commune ce 7 janvier 2023.

Après avoir prononcé le traditionnel discours des vœux, il a laissé la parole à notre député et conseiller départemental, Jean-Yves Bony, qui a, à son tour, souhaité ses meilleurs vœux aux saint-martinoises et saint-martinois. Après avoir offert les présents de fin d'année aux agents communaux et au fontainier du syndicat des eaux, la soirée s'est terminée autour des galettes des rois de l'artisan-pâtissier Jérémie Grenier et des oreillettes de Fabrice Gallas.

Ce fut l'occasion pour les nouveaux arrivants de faire connaissance avec les élus et les agents de la commune



Recensement

Cette année, la commune de Saint-Martin-Cantalès a vécu plusieurs semaines au rythme du recensement de la population.

Cette enquête permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Elle fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport, type de logement...

Plus concrètement, les résultats sont essentiels pour nos petites communes car ils permettent

- de déterminer la participation de l'État au budget communal
- définir le nombre d'élus au Conseil Municipal
- d'identifier les besoins en termes d'équipements publics collectifs, de commerces, de logements.

Grâce à la communication mise en place par l'INSEE et relayée sur nos réseaux sociaux, les journaux locaux ainsi que via les newsletters de la mairie, vous avez tous répondu dans les temps, avec un taux de réponse internet de 100%. Un excellent score dû à l'implication de chacun et à celle de notre agent recenseur Steve, qui n'a pas hésité à aider les personnes à remplir le questionnaire depuis leur domicile ou en mairie.

Encore un grand merci à tous au nom de la commune.

Résultats attendus à l'automne !



OPTI' SOINS ET SAINT MARTIN CANTALES A LA TÉLÉ !

Mardi 20 janvier, une équipe de la célèbre émission de France télévisions « **La maison des Maternelles** » est arrivée à Saint-Martin-Cantalès en compagnie du bus Opti'soins grossesse. Interviews et prises de vues se sont succédées tout au long de la matinée.

Une belle mise en valeur pour notre commune mais aussi et surtout pour ce bus de suivi de grossesse itinérant et le beau projet qu'il porte : la possibilité pour les futures mamans de nos petites communes rurales de pouvoir bénéficier d'un suivi de grossesse complet au plus près de chez elles. Espérons qu'à la fin de l'étude, notre bus fasse des petits qu'écumeront à leur tour les communes les plus reculées de la région Aura.

Diffusé le 1^{er} février 2023, ce beau (mais très court) reportage sur le bus Opti'soins et son équipe de supers sage-femmes a mis cette belle aventure sur le devant de la scène ainsi que notre village !



Et aussi un joli couple de parents, Margaux et Nick des Treize Vents, qui a eu la chance de profiter de ce dispositif.

Une vraie chance pour nos communes isolées de pouvoir bénéficier de ce service. Et ce n'est pas Monsieur le Maire qui va dire le contraire. Vous pouvez retrouver le lien vers le reportage sur la chaîne YouTube de LMDM. <https://www.youtube.com/watch?v=VSGfMGiurIg>

Vous attendez un bébé et voulez plus d'information ?

- Par mail : optisoins@chu-clermontferrand.fr
- Par téléphone :
04.71.750.107 /
07.88.94.87.85



OPTI' SOINS, LA SUITE...

Nous avons un nouvel habitant sur la commune depuis le 14 mai 2023. Archie est venu agrandir le foyer de Margaux et Nick aux Treize Vents. Ce jeune couple, plein de projets pour l'avenir de la pisciculture, a accueilli Maud lors de sa dernière période de stage en mairie. L'occasion pour la jeune fille d'exécuter un petit exercice de style demandé par sa tutrice et entrant dans le cadre de sa formation en milieu professionnel. Merci à Margaux, Nick et Archie de nous avoir si gentiment reçu sur leur domaine.

Comment avez-vous connu Opti'soins ?

Nous avons connu Opti'soins aux prémices de sa mise en place grâce à l'ancienne secrétaire de la mairie. La sage-femme de l'hôpital d'Aurillac nous avait également parlé de ce dispositif et nous a conseillé d'effectuer mon suivi de grossesse auprès d'eux.

Quels ont été les avantages pour vous ?

Les avantages pour nous ont été la proximité, le gain de temps. C'est pratique, dix minutes de route au lieu d'une demi-heure, pas besoin de chercher où se garer et pas d'attente. Nous avons instauré une relation de confiance avec les sage-femmes. Le bus tel qu'il est aménagé ne donne pas l'impression d'être dans le monde médical, il n'y a pas l'aspect aseptisé des hôpitaux, ce qui est plus convivial et m'a fait me sentir mieux, plus détendue.

Quel a été le parcours de soin ? Est-il semblable à celui que vous auriez pu avoir en centre hospitalier ou est-ce que justement il est plus qualitatif ?

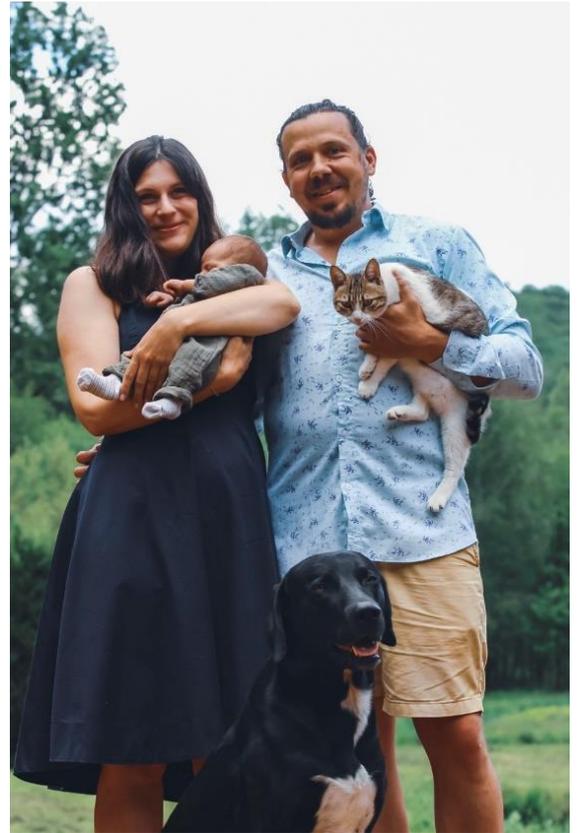
Nous avons trouvé le parcours de soin plus qualitatif que celui que j'aurais pu avoir en centre hospitalier. Les soignantes m'ont fait plus d'échographies qu'ils n'en font à l'hôpital, ce qui est hyper rassurant pour une première grossesse. Les sage-femmes n'ont pas de limite de temps, en principe les rendez-vous durent deux heures contre 20 minutes pour une consultation traditionnelle en hôpital. Elles sont très à l'écoute, si j'avais une question j'avais leur numéro de téléphone personnel, je pouvais les contacter dès que j'en ressentais le besoin. Toute la gestion des analyses sanguines et autres vaccins est réalisée par les sage-femmes directement dans le bus. Ce qui évite là encore d'avoir à se déplacer en laboratoire.

Quel souvenir gardez-vous de cette expérience ?

J'aurais adoré finir cette histoire en accouchant auprès d'elles. Cette première grossesse accompagnée par Opti'soins fut un réel plaisir.

Seriez-vous prête à la recommander à des futures mamans de votre entourage ?

Je conseillerais Opti'soins à mes amies au vu de cette belle expérience. Les grossesses sont un moment privilégié dans la vie d'une femme, et pouvoir la vivre ainsi est tout à fait exceptionnel !



INAUGURATION DE LA SAISON 2023 AU PONT DU ROUFFET

Il y avait affluence dimanche 2 avril au pont du Rouffet !

De nombreux saint-martinois et saint-martinoises avaient répondu à l'invitation de Ronald et Olga Arends, les nouveaux propriétaires du camping du pont du Rouffet, qui fêtaient ce jour-là le lancement de leur première saison sur les bords du barrage d'Enchanet.

Une belle inauguration pour ce camping apprécié des amateurs de pêche et de nature préservée !

C'est en présence de Pascal Escure, Maire et Bruno Faure, Président du Conseil Départemental, que le ruban a été coupé et la saison 2023 officiellement lancée.

Monsieur le Maire a fait part de son plaisir d'accueillir Ronald et Olga et de la fierté qu'il avait à voir sa commune continuer à vivre. En 2022, après la création d'une petite épicerie, le renouveau du domaine des Treize vents et l'arrivée de nouveaux habitants, c'est une grande joie pour les élus de savoir que le camping du Pont du Rouffet sera ouvert et restera une destination touristique appréciée.

Bruno Faure, lui, se rappelle avoir connu le camping alors municipal lors de sa prise de fonction à ce qui était à l'époque le syndicat des 4 cantons.

Il a à son tour félicité Ronald et Olga de leur sympathique accueil et n'a pas manqué de leur souhaiter une bonne saison touristique.

La cérémonie s'est poursuivie par un moment convivial dans le chalet de « récréation », permettant ainsi aux néo saint-martinois de faire connaissance avec leurs concitoyens.

Vous avez envie de passer un week-end au calme, découvrir le Cantal ou vous avez des amis à loger ?

Ronald et Olga s'occupent de tout !

- Téléphone : 04.71.69.42.76
- Mail : contact@campingpontdurouffet.fr



COMMÉMORATIONS

L'année est marquée de plusieurs dates importantes.

Les commémorations rendant hommage à nos morts, sont toujours un moment important de recueillement et de transmission de la mémoire. Merci à Daniel Aimé pour ces belles images.

La cérémonie de commémoration du 61^{ème} Cessez-le-feu en Algérie s'est déroulée le dimanche 19 mars au monument aux morts de la commune, en présence de Clément Capitaine, le 1^{er} Adjoint, des élus, des représentants de la gendarmerie nationale et des sapeurs-pompiers de Saint-Martin-Valmeroux. Cathy Lafage, seconde adjointe, a lu le message de la Ministre déléguée chargée de la Mémoire et des Anciens Combattants : **« Honorer toutes les victimes et admettre que des Mémoires diverses s'expriment, la seule voie étant de les additionner et non de les opposer ».**



Cérémonie du 19 mars

Et c'est une jeune Saint-Martinoise qui a déposé la gerbe au pied du monument aux morts. Une belle démarche qui prouve que les jeunes générations sont sensibles au devoir de mémoire, alors qu'aux portes de l'Europe, la guerre gronde depuis plus d'un an maintenant.

A l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur fut offert en mairie.



Le 08 mai 2023, les élus, les membres des associations communales, les habitants, les représentants des sapeurs-pompiers et de la gendarmerie ont pris place autour du monument aux morts afin de commémorer la victoire sur l'idéologie nazie et la barbarie engendrée durant cette sombre période de notre histoire. Après le dépôt de gerbe et la lecture du message du ministre des Armées et de la secrétaire d'État aux anciens combattants par Cathy Lafage, seconde adjointe, l'assemblée a entonné en chœur la Marseillaise et le chant des partisans. Ce moment de recueillement s'est terminé dans la cour de la mairie autour d'un verre de l'amitié en compagnie du doyen de la commune, monsieur Yves Courteville.



UN PETIT POINT BUDGÉTAIRE

Le budget primitif 2023 a été voté le 02 avril 2023 par le Conseil Municipal. Ce budget prévisionnel a été établi avec la volonté :

- d'une maîtrise constante des dépenses de fonctionnement,
- de tenir compte des baisses des dotations de l'Etat,
- d'établir un budget sans augmentation des taux des contributions directes.

Nous vous le présentons ci-dessous d'une façon que nous espérons claire et concise

I – La section de fonctionnement

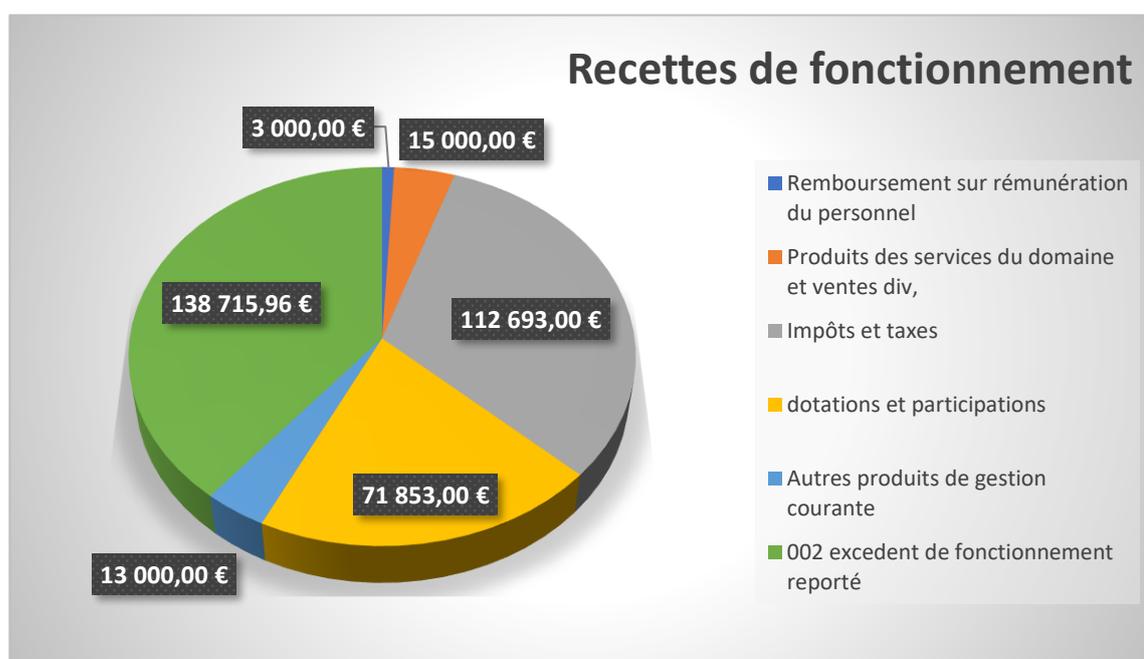
Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Les principales dépenses et recettes de la section

Il existe trois principaux types de recettes pour la commune :

Les impôts locaux et taxes, les dotations versées par l'Etat, ainsi que les recettes encaissées au titre des prestations fournies à la population (*déneigement effectué pour le département, le revenu des immeubles, le remboursement de rémunération du personnel par la codecom pour l'entretien de la station d'épuration...*). L'excédent de fonctionnement est la différence entre ce qui a été prévu et ce qui a été payé : la commune n'a pas dépensé tout son budget de fonctionnement, d'où cette part importante de fonds. Il est également à noter que les taux des impôts locaux pour 2023 restent inchangés et identiques à 2022.



Les recettes prévisionnelles de fonctionnement 2023 représentent 354 261.96

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par :

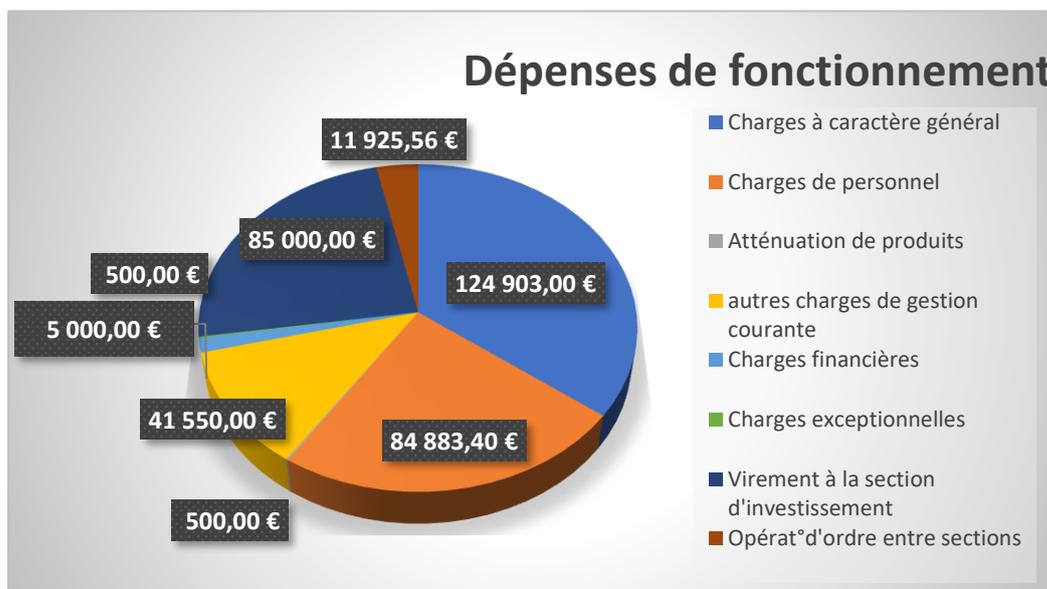
Les charges à caractère général (124 903€ pour tout ce qui permet le fonctionnement des services de la mairie), les charges de personnel qui correspondent à 24% de ces dépenses, les reversements de redevance et produits divers, les autres charges de gestion courante (indemnités, adhésion aux organismes, subventions communales ...), les charges financières et les dotations aux amortissements.

Ce budget est nécessairement en hausse au vu des augmentations contraintes liées à la montée considérable des prix de l'énergie et du carburant. Différentes études et bilans énergétiques sont en cours sur les bâtiments communaux afin, à terme, de diminuer la facture énergétique, ce qui impacte l'article contrat et prestations de service. En parallèle, le budget prévu à l'article bâtiments publics est également augmenté, au vu des travaux à effectuer sur les appartements communaux et l'église.

En termes de ressources humaines, l'enveloppe allouée à ce chapitre a pratiquement doublé. En effet, la commune a réalisé le recrutement d'un agent technique contractuel sur 35 heures afin de compléter le poste déjà existant sur 16 heures et continuer à développer le travail en régie et ainsi réaliser quelques économies.

De plus, pour faire suite au départ de la secrétaire de mairie contractuelle en cours d'année 2022, la commune a procédé au recrutement d'un rédacteur principal 2^{ème} classe. Cet agent sera titularisé courant août.

Le changement d'échelon des agents titulaires, les revalorisations décidées par l'Etat comme l'augmentation du point d'indice en cours d'année et donc leur augmentation de salaire conforte aussi la prévision d'augmentation du chapitre.



Les dépenses de fonctionnement au prévisionnel 2023 représentent 354 261.96 €.

II- La section d'investissement

Le budget d'investissement prépare l'avenir contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté. Elle est liée aux projets de la commune à moyen et long terme.

	Recettes d'investissement	Dépenses d'investissement
00 financières	3 600 €	15 600.00 €
Bâtiments communaux	200 000 €	300 000.00 €
Voirie		9 925.56 €
Matériel mobilier outillage		6 000.00 €
Cœur de village		23 346.07 €
040 – opérations d'ordre entre section	11 925.56 €	
001 – solde d'exécution	54 346.07 €	
021 – virement de la section de fonctionnement	85 000.00 €	

Le budget prévisionnel d'investissement s'équilibre en dépenses et recettes à : 354 871.63 €

Les principaux projets de l'année 2023 sont les suivants :

- Réparations voirie et réseaux divers : la réfection d'un mur de soutènement d'une route communale et la fin des travaux d'accessibilité dans la cour de la mairie.
- Installation d'une centrale de commande pour les cloches de l'église
- Acquisition d'outillage électroportatif afin d'améliorer le matériel mis à disposition des agents techniques
- Réhabilitation de la salle des fêtes communale

a) Les subventions d'investissements prévues :

- Dans le cadre de la rénovation de la salle des fêtes
 - Subvention de la région : 71 000 €
 - Subvention Fonds Cantal Solidaire : 54 000 €
 - DETR : 75 000 €

Suivant les sommes allouées, le Fonds Vert pourrait être sollicité en complément dans l'optique de la rénovation énergétique des bâtiments publics, un des axes principaux de l'étude de réhabilitation de l'édifice.

- Dans le cadre de la réfection d'un mur de soutènement
 - Subvention au titre des amendes de police 1 012 €

FORMATION PREMIERS SECOURS



Formateur SDIS du Cantal - Pleaux

UN ACCIDENT PEUT ARRIVER N'IMPORTE QUAND, ALORS ON DOIT POUVOIR COMPTER SUR N'IMPORTE QUI.

**LES
GESTES
QUI
SAUVENT**

Groupama
lance un programme
national pour
former gratuitement
1 million de Français.



Formations gratuites

DIMANCHE 24 SEPTEMBRE 10 heures

SAINT MARTIN CANTALES

Inscriptions 04.71.69.40.55

* Dans la limite des places disponibles, liste des casernes à retrouver sur www.groupama.fr/gestes-qui-sauvent/

Groupama d'Or - Caisse Régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles d'Or - Siège social : 14 rue de Vidailhan, CS 93105, 31131 BALMA Cedex - 391 251 557 R.C.S TOULOUSE - Entreprise régie par le code des assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), 4 place de Budapest, CS 92493, 75436 Paris Cedex 09. Document et visuel non contractuels - Création: Marcel, © Starti par Getty Images - © Slavica Mirza / EyeEm par Getty Images - Ce document a été imprimé par le service logistique reprographie de Castanet-Tolosan - 102021



PROTECTION CIVILE
AIDER - SECOURIR - FORMER
| CANTAL

Groupama
la vraie vie s'assure ici

S'INSCRIRE AVANT LE 5 SEPTEMBRE 2023 EN MAIRIE

04.71.69.40.55

LE COIN DES INFOS

Consignes de tri et poubelles ménagères.

Depuis le 1^{er} janvier dernier, les consignes de tri ont évolué. Il est désormais possible de déposer tous les emballages dans la colonne jaune.

Les saint-martinois appliquent ces consignes à la lettre, pour preuve le trop-plein récurrent que subit la borne de tri en question.

Monsieur le Maire et de nombreux autres élus ont fait remonter ces désagréments au SIETOM.

Faire évoluer le tri, c'est bien, anticiper et organiser la collecte, c'est mieux !

Une solution devrait prochainement être trouvée afin de résoudre ces problèmes...



Concernant les poubelles ménagères, il nous est régulièrement rapporté que certains containers sont remplis de sacs de vêtements, de gravats et autres objets que les agents de la communauté de communes laissent sur place, à juste titre. Les agents de la commune doivent alors nettoyer et emmener les débris à la déchèterie.

Nous vous demandons donc de faire preuve de civisme et de ne pas jeter à tort et à travers.

Pour rappel, 3 déchèteries du Pays de Salers sont disséminées sur le territoire : Pleaux, Saint-Cernin et les 4 Routes de Salers.

Elles sont accessibles à tous les propriétaires et les habitants de la communauté de Communes.

Elles sont ouvertes du lundi au vendredi de 16 :30 à 18 :30 et le samedi matin de 09 :30 à 12 :00



Quelles autorisations, pour quels travaux ?

TOIT

Tuiles (réfection de toiture) : DP

Auvent, préau

• < 5 m² : aucune formalité

• < 20 m² : DP

• > 20 m² : PC

Aménagement des combles ou tout autre aménagement en espace d'habitation

• < 5 m² : aucune formalité si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti

• < 20 m² : DP

PANNEAUX SOLAIRES, PARABOLE, VELUX : DP

FAÇADE, RAVALEMENT : DP

CRÉATION FENÊTRE ET CHANGEMENT DE MENUISERIES EXTÉRIURES : DP

DP : Déclaration Préalable

PC : Permis de Construire

TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN PIED (BÉTON OU BOIS)

• Sans surélévation ni fondation profonde, quelle que soit la surface : aucune formalité

• Surélevée et/ou avec fondations profondes et/ou

< 5 m² : aucune formalité

• Surélevée et/ou avec fondations profondes

< 20 m² : DP

• Surélevée et/ou avec fondations profondes >

20 m² : PC

GARAGE

• < 5 m² : aucune formalité

• < 20 m² : DP

• > 20 m² : PC

• Transformation de garage en habitat quelle que soit la superficie : DP

PISCINE

• < 10 m², non couverte restant moins de 3 mois : aucune formalité

• < 100 m² ouverte : DP

• < 100 m² avec couverture < 1,80 m de haut : DP

• > 100 m² et/ou de haut et/ou local technique > 20 m² : PC

PORTAIL

DP

CABANE BOIS OU BÉTON

• < 5 m² : aucune formalité

• < 20 m² : DP

• > 20 m² : PC

MUR DE CLÔTURE, CLÔTURE

DP

VÉRANDA, TERRASSES COUVERTES

• < 5 m² : aucune formalité

• < 40 m² : DP

• > 40 m² : PC

DANS LE CADRE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE :

• Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m².

• Pour une extension supérieure à 20 m² il en est de même, si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser les 150 m².

Attention : il existe des cas particuliers où le recours à l'architecte est toujours obligatoire.

URBANISME

Vous demandez souvent quelles autorisations sont à déposer en mairie lorsque vous voulez effectuer quelques travaux d'aménagement chez vous ?

Voici en image un petit schéma simplifié pour vous aider.

Vous trouverez sur [service public.fr](http://service.public.fr) ou en mairie les formulaires de demande

IMPÔTS

FONCIERS

Nouvelle date limite :

Le 31 juillet 2023

N'hésitez pas à vous renseigner au **0.809.401.401** ou auprès du service des impôts des particuliers de Mauriac



Depuis janvier 2023, chaque propriétaire doit renseigner qui habite dans sa ou ses propriétés, avant le 30 juin 2023, via Gérer mes biens immobiliers sur

impots.gouv.fr



RESSOURCES HUMAINES

Alexandre BRAY

Alexandre est le nouvel agent technique de la commune depuis mars 2023.

Ce « presque » enfant du pays travaillera donc en binôme avec Philippe Roche. Ce dernier partageant son temps de travail entre Saint-Martin-Cantalès et Barriac-les-Bosquets, il devenait nécessaire, au vu de la taille de la commune, de recruter un second agent à temps complet.

Alexandre a travaillé durant de nombreuses années dans la vente et la grande distribution.

Après avoir vécu avec son épouse en Corse pendant quelques années, il est revenu sur Aurillac en 2019, alternant travail en magasin d'outillage et auto-entreprise en espaces-verts.

Souhaitant se rapprocher de Saint-Christophe-les-Gorges où il a un pied à terre, il a donc postulé à l'offre d'emploi parue en fin d'année 2022.

Aussi à l'aise dans le travail des espaces verts que du bâtiment, son CV a aussitôt retenu l'attention des élus. Un agent polyvalent est toujours un plus dans nos petites communes où les « cantonniers » se doivent d'être multitâches.

Nous lui souhaitons donc la bienvenue dans notre collectivité.

Matinale des secrétaires de mairie

Mercredi 21 juin, Amélie de Sousa, sous-préfète de Mauriac a accueilli les secrétaires de mairie de son arrondissement pour une matinée de rencontre.

Sabine Rigal, notre secrétaire, a ainsi pu participer à ce moment riche en échanges.

Après une présentation de l'équipe de la sous-préfecture et une visite guidée de cet édifice classé, la sous-préfète a fait un point d'étape sur différentes thématiques : contrôle de légalité, dotations de l'État, budget des communes 2023. Il a également été abordé le rôle des collectivités lors des situations de sécheresse.

Les secrétaires de mairie constituent un maillon essentiel de la vie de la commune, aussi bien dans l'appui aux élus que dans le service à la population. Visage de la République, leur métier demande polyvalence et un besoin de formation permanent pour répondre à l'évolution de leur métier en constante tension. L'initiative, appréciée de tous, sera reconduite chaque année, en mettant en avant une thématique de travail choisie en amont par les participants.



Philippe Roche et Alexandre Bray



Maud LAMOTTE

La scolarité des élèves de baccalauréat professionnel des métiers nécessite des périodes de stage en entreprise ou en collectivité durant l'année scolaire.

Il arrive fréquemment que ces jeunes lycéens sollicitent les mairies afin d'y effectuer leurs stages, suivant leur filière.

Cette année, c'est une jeune miralière, Maud Lamotte, élève au Lycée Raymond Cortat d'Aurillac qui a souhaité découvrir le travail administratif d'une mairie.

En seconde bac pro des métiers de la gestion-administration, du transport et de la logistique (MGATL), elle a effectué en janvier et juin, deux périodes de stage de 3 semaines chacune auprès de Sabine RIGAL, notre secrétaire, devenue tutrice pour l'occasion.

Elle a pu ainsi découvrir les nombreuses facettes du métier de secrétaire de mairie : gestion de l'Etat-Civil, du cimetière, de l'urbanisme, gestion des courriers, gestion administrative, archivage, communication... Elle a aussi pu découvrir la gestion comptable d'une commune, des ressources humaines dans la fonction publique, et plus généralement, le fonctionnement d'une petite collectivité.



Maud a ainsi pu s'impliquer lors de sa première période de stage dans le recensement de la population, et lors de la seconde, à l'élaboration du bulletin communal que vous êtes en train de lire.

Appliquée et énergique, elle n'a pas rechigné à l'exercice de l'interview : consigne était donné par sa tutrice de créer un article sur Opti'soins à partir du communiqué de presse, de sa rencontre de janvier avec les sages-femmes et des éléments en sa possession en mairie. Comme vous l'aurez constaté quelques pages plus haut, notre stagiaire s'en est sortie haut-la-main !

Point final de ces périodes de stage, l'oral de fin d'année qui s'est déroulé en mairie en présence de Monsieur le Maire, de Madame Marroncle, son professeur d'anglais et de Sabine Rigal. Epreuve passée avec brio et beaucoup d'aisance pour une jeune fille de cet âge-là !

Qui sait, une future secrétaire de mairie en devenir ?? Ça tombe bien, il semblerait qu'on recrute dans ce domaine-là !! Bonne continuation à Maud.

LE MOT DES ASSOCIATIONS

Les Gaulois

Le Tout Terrain Club Les Gaulois tient tout d'abord à vous souhaiter un bel été 2023 !!

L'assemblée générale s'est déroulée le 15 avril 2023 à la salle des fêtes de Saint-Martin Cantalès après une sortie de recherche, d'ouverture et d'entretien des chemins.

L'après-midi s'est terminée avec succès par un verre de l'amitié pour fêter la réélection du bureau :

Président : Max Escure

Vice-président : Quentin Escure

Secrétaire : Clémentine André

Secrétaire adjoint : Fabrice Lajarrige

Trésorier : Hubert Vollory

Trésorier adjoint : Géraud Noyer



Certains de nos Gaulois ont représenté le club à la randonnée organisée par les Troucatermes à Saint-Chamant le 23 avril 2023, ainsi qu'à la randonnée et au Trial 4x4 de la Vallée de la Brommes en Aveyron le 13 et 14 mai 2023.

Au programme cette année :

-Plusieurs sorties en Quad et en 4x4 effectuées par les adhérents afin d'entretenir les chemins et créer de nouveaux circuits pour les futures balades.

– **Le mercredi 16 août 2023**, le TT Club sera mis à l'honneur à l'occasion du Tour du Cantal Pédestre, de passage ce jour-là sur la commune de Saint-Martin Cantalès. Nous assurerons la restauration ainsi que la buvette et serons ravis de vous accueillir.

- Le TT Club organisera sa prochaine randonnée Quad/4x4/SSV **le samedi 14 octobre 2023**, sous réserve de modification de date selon les prévisions météorologiques et les restrictions.

L'année 2022 a été très riche pour le TT Club.

La relance de l'association a permis aux adhérents de se retrouver, et de faire découvrir les beaux paysages de la commune aux participants venant de l'extérieur.

Pour la fin d'année 2023, les Gaulois vous préparent de nouveaux projets et ont hâte de vous les présenter.

Gauloisement

Le Tout Terrain Club les Gaulois

L'Association de chasse communale

Le 11 juin 2023 a eu lieu l'Assemblée Générale de la société de chasse.

Le conseil d'administration de l'ACCA de Saint Martin Cantalès est composé de nouveaux membres :

Pascal Escure, *Président d'honneur*

Pierre Vigneron, *Président*

Christian Filiol, *Vice-président*

Quentin Escure, *Secrétaire*

Clément Capitaine, *Trésorier*

Frédéric Marche, *Membre du conseil*

L'ACCA remercie tous les habitants de Saint Martin Cantalès d'avoir participé aux événements organisés par les membres.

- Le concours du 1er avril a réuni 17 duos qui ont concouru sur des voix artificielles de sanglier, ainsi qu'un concours de ferme au parc de Pascal Escure à Farges.
- Le repas du 4 Juin a été une grande réussite avec environ 190 repas servis, dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

La saison de chasse reprendra à la fin du mois d'août.



Balades entre Maronne et Bertrande

Veillez trouver ci-dessous le planning des randonnées de cet été.

TOUS LES DÉPARTS SE FONT PLACE DE LA MAIRIE À ST MARTIN CANTALÈS			
01 juillet	Saint Martin Cantalès	15h30	Balade familiale dans le cadre de la fête patronale
22 juillet	Mandailles (Grand Tournant)	08h30	13 km, 600mD+ En option, ascension du Puy Griou (+150mD+)
05 août	Pas de Peyrol / Font Sainte	08h30	15 km, 150mD+ et 450m D-
19 août	Brezons	07h00	19 km, 900 mD+ Une des plus belles grandes randonnées du massif
09 sept.	Fontanges	09h00	10 km, 500mD+ « En val d'Aspre »
Pour toutes balades, se munir de bonnes chaussures de marche. Les enfants (à partir de 8 ans) doivent être accompagnés. Chacun marche sous sa responsabilité. Adhésion (non obligatoire) à l'association : 10 €			
Contact : J.L ROUVIER 06.03.85.77.49			

Le Comité des Fêtes

L'Assemblée Générale du comité a eu lieu le 26 mai, le bureau a été réélu à l'unanimité, comme suit :



Alexandra Escure, *présidente*

Fabrice Gallas, *vice-président*

Marie Noyer, *secrétaire*

Aude Escure, *trésorière*



Les bilans moral et financier sont au beau fixe !

En présence des membres présents, le programme de la fête patronale a été détaillé et approuvé.

La réunion s'est terminée autour du verre de l'amitié, des pizzas et des quiches de notre vice-président, dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

L'édition de la fête patronale 2023 s'est déroulée sous la grisaille avec un peu de fraîcheur et des éclaircies. Les structures gonflables ont fait le bonheur des enfants.

Le repas a été apprécié et l'animation musicale proposé par Yannick Leybros a fait danser les jeunes comme les moins jeunes.

Le feu d'artifice, qui malheureusement n'a pas pu avoir lieu en raison de l'arrêté préfectoral en vigueur ce week-end-là, sera tiré à une date ultérieure que nous vous communiquerons.



Le dimanche midi, après le dépôt de gerbe au monument aux morts et « le pot du Maire », les membres du comité se sont retrouvés pour le repas des bénévoles qui clôture ce week-end bien chargé.

Nous en profitons pour remercier tous les bénévoles sans qui rien ne serait possible, qui donnent de leur temps sans compter (prêt de matériel...) et sont toujours présents pour faire vivre notre village. Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux membres, nos jeunes s'impliquent et c'est une joie de les accueillir parmi nous.

Nous remercions aussi le Conseil Municipal pour leur engagement et leur bienveillance, mais aussi les agents municipaux pour leur disponibilité.

Le comité des fêtes vous souhaite de passer un été agréable et festif avec vos familles et vos amis.

Le bureau du comité des fêtes

ÉTAT CIVIL – 1^{ER} SEMESTRE 2023

Naissance :

Archibald, Alexander, Manet HESS le 14 mai à Aurillac

Il est le fils de Margaux et Nick du Moulin des Treize Vents

Bienvenue à lui !



Décès :

Mario, Théodore HUBER, de Chablat, est décédé le 05 janvier 2023 à son domicile.

Jean Charles BRUN, de Domal, est décédé à son domicile le 07 janvier 2023.

Nos plus sincères condoléances aux familles dans la peine.

INFOS PRATIQUES

La mairie, la bibliothèque et l'agence postale communale sont ouvertes :

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9 :00 à 12 :00 et de 13 :30 à 15 :30

Vous pouvez nous joindre au 04.71.69.40.55

Par mail à : mairie.stmartincantales@wanadoo.fr

Et vous pouvez nous suivre sur les réseaux sociaux

 <https://www.facebook.com/mairie.stmartincantales>

 <https://www.instagram.com/mairie.stmartincantales/>

Et retrouver plus d'infos encore sur le site internet www.saint-martin-cantales.fr

AGENDA DE L'ÉTÉ ...

Le 16 août
Saint-Martin en fête



TT Club « Les Gaulois »



CENTRE NATIONAL DES ARTS DE LA RUE ET DE L'ESPACE PUBLIC - AURILLAC
ÉCLAT

cantal
ouvergne

*Le Tour du Cantal Pédestre
fait étape près de chez vous!*

Une balade Un film Un repas

TCP

SAINT-MARTIN-CANTALES

MERCREDI 16 AOUT

09 :30 : Accueil et inscriptions
11 :00 : Départ de la balade (*Pique-nique sorti du panier*)
19 :00 : « Les batteurs de pavés » en représentation avec Champ Libre
20 :00 : Projection du film de la journée
20 :30 : Repas convivial, cour de la mairie préparé par « Les Gaulois »

POUR CONNAÎTRE LES DATES DES PROCHAINES ÉTAPES DU TOUR DU CANTAL PÉDESTRE
RENDEZ-VOUS SUR NOTRE SITE INTERNET : www.cantal-pedestre.com
OU REJOIGNEZ-NOUS SUR [facebook.com](https://www.facebook.com/cantal-pedestre)

La Région Auvergne-Rhône-Alpes cantal C.A. unicef Jordanne FM RPA FFlash



CHAMP LIBRE!

LES BATTEURS DE PAVÉS
Les Misérables

MERCREDI 16
AOÛT À 19H

SAINT-MARTIN
CANTALES
DEVANT LE LOCAL DE CHASSE

ÉCLAT - CENTRE NATIONAL DES ARTS DE LA RUE ET DE L'ESPACE PUBLIC